

savez sans doute que l'OCDE a proposé en 1976 un ensemble de recommandations sur les investissements internationaux qui comprend des lignes directrices devant régir les activités des multinationales. On ne sait pas encore très bien quels effets pratiques pourront avoir ces lignes directrices. Il est évident toutefois que les sociétés qui se conduisent bien sont généralement mieux traitées par les gouvernements hôtes, et je pense que les entreprises multinationales commencent à comprendre qu'il y va de leur intérêt, et j'entends leur intérêt financier, d'observer un ensemble de normes raisonnables comme les lignes directrices de l'OCDE. Je pourrais ajouter que si les multinationales acceptaient plus franchement les lignes directrices de l'OCDE, il serait peut-être plus facile de soutenir que le code de conduite des sociétés transnationales en préparation à l'ONU peut se passer de dispositions plus restrictives que celles prévues dans les lignes directrices.

Je pourrais citer d'autres exemples de notre collaboration à l'instauration d'un nouvel ordre international mieux adapté aux besoins du monde en développement; je pourrais parler par exemple de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technologie qui se tiendra à Vienne cette année, ainsi que de nos transactions avec les économies à commerce d'État, et même avec le monde industrialisé. Mais le temps me fait malheureusement défaut.

#### Conclusion

Cela m'amène à ce que nous devrions faire ensemble. Il me serait facile de dire qu'il faut faire davantage. En fait, je pense que nous devons faire davantage et mieux en gardant deux principes bien à l'esprit. Le premier, est que les politiciens et les bureaucrates ne peuvent effectuer eux-mêmes les transactions, le secteur privé devant rester le premier associé en ce qui concerne le développement des relations commerciales et économiques bilatérales. Le deuxième, est que le gouvernement a un rôle à jouer. Nos efforts visent à soutenir et à faciliter; ils ne se limitent évidemment pas aux cas où des problèmes de débouchés et des considérations de politique plus générale justifient son intervention officielle; ils devraient en outre être suffisamment souples pour tenir compte de l'évolution de la situation.

Si nous voulons que notre action soit efficace, il nous faut comprendre le mieux possible ce qui sera utile et ce, des contacts préliminaires à la rédaction des traités. D'où la nécessité de consultations fréquentes. Nous sommes d'avis que nos consultations de l'an dernier avec le Conseil consultatif international de l'industrie et du commerce canadiens, dont vous êtes membres, ont été extrêmement utiles. Je reconnais qu'il n'est pas toujours facile pour vous et pour les autres organisations membres du Conseil de nous soumettre des points de vue qui font l'unanimité mais je vous encourage à poursuivre vos efforts en ce sens.

Nous essayons de consulter plus souvent. Nous nous efforçons de consulter davantage sur des sujets particuliers. A l'ordre du jour de nos rencontres avec le Conseil ces derniers mois, on retrouvait par exemple la protection de l'environnement par voie législative, un code du travail équitable et les négociations sur les produits de base. Nous nous efforçons également de consulter davantage avant d'arrêter nos politiques.

La consultation est particulièrement fructueuse lorsque le monde des affaires peut